

**PROCES-VERBAL DE LA 155^{ème} ASSEMBLEE DES DELEGUES
ROCHE - 22 MARS 2009**

Salle de la Rotzérane à 09h30

Présidence : Claude-André Mani, Président

Dès 9 heures, la « répétition » des chants communs - interprétés durant l'AD - est conduite par les membres de la Commission de musique.

Sociétés présentes : 62 , représentées par 124 délégués

Sociétés excusées :

Chor'hom	Montagny
Les Couleurs du Temps	Avenches
L'Echo des Pléiades	Blonay
Ensemble vocal de l'Auberson	L'Auberson

Le quorum est atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer.

L'ordre du jour qui vous est proposé aux délégués figure dans la convocation, a été communiqué par le biais de "A l'Unisson" et, sauf avis contraire, il ne sera pas exactement suivi : le comité vous propose d'y ajouter un point, et de le modifier comme suit :

Point 2 a) Bienvenue aux nouveaux membres

Point 2 b) Hommage aux disparus

Cette modification est acceptée à l'unanimité.

Nouvel ordre du jour

01. Ouverture de l'Assemblée
02. Bienvenue et Hommages
 - a) bienvenue aux nouveaux membres
 - b) hommage aux disparus
03. Désignation des scrutateurs
04. PV de l'AD ordinaire du 06.04.08 à Granges-près-Marnand (exp. en janvier 09)
05. PV de l'AD extraordinaire du 01.11.08 à Goumoens-la-Ville
06. Rapports d'activités des CC/CM *Discussion - adoption*
07. Comptes 2008 *Discussion - adoption*
08. Cotisations - budget 09 *Discussion - adoption*
09. Nomination des la Commission de vérification des comptes 2009
10. Renouvellement des instances de la SCCV
11. Nomination de membre(s) d'honneur
12. Activités SCCV 2009
13. Fête cantonale, Aigle 2009
14. Date et lieu de la prochaine AD 2010
15. Propositions individuelles et divers
16. Proclamation des jubilaires
17. Clôture de l'Assemblée

1. Ouverture de l'Assemblée - Bienvenue

L'Assemblée ordinaire des Délégués est officiellement ouverte à 09h30.

Après quelques mots de bienvenue, le Président cantonal invite deux des sociétés organisatrices de la prochaine Fête à présenter quelques courts morceaux choisis de leur dernier spectacle : le "Mariage de César", unissant donc l'Helvétienne à la Chanson des Roseaux. Jean-François Monot, pour le meilleur et pour le rire, auteur et compositeur du texte et de la musique, manage cette union. Jocelyne Oulevay, au piano, accompagne tout ce petit monde dans son aventure.

Le Président Cantonal salue ensuite les délégués de nos sociétés, tous les chanteurs présents, les membres sympathisants ainsi que les invités du jour qui sont Mesdames et Messieurs :

Perrin Jacques	Président du Grand Conseil Vaudois
Gremion André	Syndic de la Commune de Roche
Saugy Geneviève	Pasteure
Morisod Georgette	Présidente de la Chanson des Hameaux
Baud Hugues	Président de l'Helvétienne d'Aigle
Monot Jean-François	Directeur de l'Helvétienne d'Aigle
Schneider Alain	Président de l'Echo des Tours de Leysin
Fierz Jean-Pierre	Major de table
Maumary Claude	Comité directeur de l'USC
Dagon Thierry	Rédacteur romand de Chorus de l'USC
Poulin Jean-Marc	Président de "A Cœur Joie Suisse"
Jaques Willy	Président de l'AVDC
Haas Pierre-André	Président de l'Association Vaudoise des Carabiniers
Imfeld Anne	Membre du CC de l'Ass. Vaud. des Carabiniers
Burger-Blanc Patricia	Membre du CC de l'Ass. Cant. Vaudoise de Gymnastique
Blanc Dominique	Président de l'Association cantonale vaudoise de Football
Brigitte Waridel,	Cheffe du Service des affaires culturelles vaudoises
Bassang Alain	Président de l'Association des Musiques Vaudoises
Gaudard Géraldine	Caissière de la Féd. vaudoise des Jeunesses Campagnardes
Schmutz Daniel	Président d'Honneur et Président du CO « Aigle 2009 »
Laurence Vuillemin	Coordinatrice administrative « Aigle 2009 »
Bernard Isenschmied,	Département des finances « Aigle 2009 »
Alain Coutaz,	Communication « Aigle 2009 »
André Jaquerod,	Membre d'honneur et de la commission artistique « Aigle 2009 »
Laffely François	Président de FA7 – Lausanne
Henry Frédy et Agnès	Représentant SCCV des Editions et Droits 2 représentants du Chœur de l'Abbaye de Vullierens

Les membres d'honneur SCCV présents :

Jean-Pierre Millioud, Président d'honneur, Jean-Claude Aubert, Jean-Pierre Cherix, Pierre-André Collet, Bernard Dutruy, Jean-Claude Rosat, Pierre Thévoz, Jean-Pierre Cherix

La presse est représentée par Madame et Monsieur Arlette Roberti, Thierry Dagon, rédacteur du journal Chorus de l'USC et de Sarah Bourquenoud, 24heures, qui arrivera plus tard.

Se sont excusés :

Mme Bory Dominique	Présidente des Paysannes Vaudoises
M. Studer Yvan	Président des chanteurs valaisans
M. Fürst Claude	Président de l'Association du Costume Vaudois
M. Cédric Bolay,	Président de la Féd. des jeunes campagnardes

M. Falquet René	Responsable musical “A Cœur Joie”
M. Volet Jean-Daniel	Représentant de la SUISA
M. Bron Patrick	Membre d’Honneur
M. Farkas Andras	Membre d’Honneur
M. Maeder André	Membre d’Honneur
M. Mamie Jean	Membre d’Honneur
Mme Monnier Anne-Marie	Membre d’Honneur
Mme Moser Lucienne	Membre d’Honneur
M. Rapin Jean-Jacques	Membre d’Honneur
M. Rastorfer Francis	Membre d’Honneur
M. Zbinden Julien-François	Membre d’Honneur
M. Favrod Pierre-Alain	Député

Le Président laisse ensuite Monsieur André Gremion, Syndic de Roche, le soin de nous présenter sa commune. Homme de lettres et d’esprit, scientifique et féru d’histoire, il saura nous mener de découverte en découverte. C’est en chanson qu’il lui cède le micro, fredonnant : « Dis moi, Saline, les années ont passé ... ».

Monsieur André Gremion, Syndic de Roche, apporte les salutations de la part des autorités de Roche. Après la présentation de sa commune, de ses sociétés très actives et de ses divers bâtiments – citons La Rodzérane inaugurée en 1995 et le Musée suisse de l’orgue – Monsieur Gremion se réjouit de pouvoir accueillir, avec ses deux voisines, la future FCCV Aigle-09, se plaît à reconnaître et à saluer le travail considérable déjà accompli par le Comité d’Organisation emmené avec l’autorité et la compétence que chacun admire chez Daniel Schmutz, son président et souhaite plein succès pour les activités futures de nos chorales.

Après avoir remercié Monsieur le Syndic pour ses propos à la fois amicaux et pertinents, et en gage de reconnaissance pour l’honneur qu’il nous fait d’être notre hôte, nous allons chanter, sous la direction de Lise Dutruy, “On a le cœur qui bat”.

Ce chœur marquera également symboliquement, en ce premier jour de printemps, l’accueil des nouveaux membres.

CHANT : “On a le cœur qui bat” - sous la direction de Lise DUTRUY

02. Bienvenue et Hommages

a) Bienvenue aux nouveaux membres

Sur les 192 nouveaux membres ayant rejoint l’une de nos sections en 2008, 30 d’entre eux sont aujourd’hui parmi nous. Prisca Scheuner Dutoit les prie se déplacer rapidement devant la tribune afin d’y recevoir l’indispensable elixir pour la voix. Ce sont :

SPAGNUOLO	Josiane	Chanson Villageoise	CORCELLES-PAYERNE
MARRO	Anne-Marie	L’Harmonie	PAYERNE
ALBERS	Nicole	La Talentelle	ECHALLENS
MIRANTE	Antonia	La Talentelle	ECHALLENS
CRISINEL	Régina	Voix des Campagnes	THIERRENS
GOSTELI	Barbara	Voix des Campagnes	THIERRENS
VON SIBENTHAL	Annette	Chanson des Roseaux	ROCHE
DITLI	Gladys	La Récréation	YVERDON-LES-BAINS

DUVOISIN	Valérie	La Récréation	YVERDON-LES-BAINS
GOUAIT	Véronique	La Récréation	YVERDON-LES-BAINS
JORDAN	Marlyse	La Récréation	YVERDON-LES-BAINS
MOURTADA	Jeanne-Marie	La Récréation	YVERDON-LES-BAINS
VERLADA	Maria-Grazia	Chœur mixte La Vigneronne	LONAY
LIECHTI	Doriane	Voix des Campagnes	THIERRENS
ERNST	Anick	Chorale de Cossonay	COSSONAY-VILLE
SCHLAEPPI	Anne-Marie	Chorale de Cossonay	COSSONAY-VILLE
PUGLIAFITO	Rosetta	Chorale de Cossonay	COSSONAY-VILLE
MUTILOA	Christine	Chœur mixte L'Alouette	BURSINS
ODET	Florence	Chœur mixte L'Alouette	BURSINS
SCHÜTZ	Deborah	Chanson des Hameaux	VERS-CHEZ-PERRIN
GENOUD	Dominique	Chanson des Hameaux	VERS-CHEZ-PERRIN
GENOUD	Geneviève	Chanson des Hameaux	VERS-CHEZ-PERRIN
BOUVIN	Caroline	Chanson des Resses	YVORNE
PROBST	Nadia	Chanson des Resses	YVORNE
CHRISTEN	Anne-Marie	La Récréation	YVERDON-LES-BAINS
CARON	Marc	Chorale d'Orbe-Montcherand	ORBE
VALLOTTON	Henri-Louis	Chorale d'Orbe-Montcherand	ORBE
LONGCHAMP	Alain	CH de Poliez-le-Grand	POLIEZ-LE-GRAND
BARRAUD	Claude	L'Espérance	BUSSIGNY
MIAUTON	Georges	CH de Grandcour	GRANDCOUR
DROZ	Laurent	CH L'Espérance	PENTHEREAZ
DECODTS	Philippe	Harmonie des Campagnes	GOUMOËNS-LA-VILLE
COSSY	Serge	CH L'Avenir	FOREL
BALTISBERGER	Pierre-André	CH L'Avenir	FOREL
JOCHUM	Frédéric	CH L'Avenir	FOREL
HALLER	Timothée	L'Alouette - Le Lien	BUSSIGNY
DELABAYS	Michel	La Récréation	YVERDON-LES-BAINS
MASSON	Philippe	L'Helvétienne	AIGLE
HALDEMANN	André	Chorale du Brassus	LE BRASSUS
ROCHAT	Jean-Marc	Chorale du Brassus	LE BRASSUS
GENILLOUD	Maxime	L'Espérance	VILLARS-LE-GRAND
JAUNIN	Simon	L'Espérance	VILLARS-LE-GRAND
DUTOIT	François	CH de Poliez-le-Grand	POLIEZ-LE-GRAND
SCHOPFER	Olivier	Chorale de Cossonay	COSSONAY-VILLE
ANDRÉ	Marc-Etienne	Chorale de Cossonay	COSSONAY-VILLE
BENNARDO	Ornello	La Récréation	YVERDON-LES-BAINS

b) Hommage aux disparus

Suite à la liesse, c'est pétris de reconnaissance émue et de respect pour ceux qui sont venus avant nous et qui ont fait la SCCV que Pierre Maillefer va conduire, pour nous tous, l'hommage aux disparus auquel nous associons particulièrement Bernard Cuérel, ancien trésorier et membre d'honneur de la SCCV ainsi que notre doyen Lucien Joly décédé dimanche dernier après 77 ans de fidélité. Cet hommage sera suivi du chant Te be poem.

Le Président invite tous ceux qui le peuvent à demeurer debout jusqu'à la fin du chœur que dirigera Blaise Mettraux.

AUDEMARS	Frédy	La Pontaise	LAUSANNE
BUFFAT	Serge	Harmonie des Champs	PAILLY
CHUAT	Louis	La Pontaise & La Chanson de Prilly	LAUSANNE-PRILLY

CUÉREL	Bernard	Les Mouettes – Membre d'Honneur	MORGES
DEPIERRAZ	René	L'Espérance	BUSSIGNY
JACCAUD	Roger	Chorale d'Orbe-Montcherand	ORBE
JOLY	Lucien	Echo de la Dôle – Doyen SCCV (77 ans)	GINGINS-CHÉSEREX
PELLETIER	Philippe	L'Espérance	VILLARS-LE-GRAND
PIRINOLI	Jacques	La Talentelle	ECHALLENS
REY	Emile-André	CH Corcelles-Payerne	CORCELLES/PAYERNE
SEYDOUX	André	Harmonie des Campagnes	GOUMOËNS
VEYRE	Michel	L'Avenir	FOREL/LAVALAUX

CHANT : "Te be poem" - sous la direction de Blaise METTRAUX

3. Désignation des scrutateurs

La proposition de Mesdames et Messieurs Bernard Isenschmied de Leysin, Michel Ries de Roche, Daniel Favrod et Marie-Hélène Pittex, est entérinée par l'assemblée. Le Président Cantonal leur souhaite un minimum de travail !

4. Procès-verbal de l'AD ordinaire du 06 avril 2008 à Granges-près-Marnand

Ce PV a été envoyé aux sociétés. Sa lecture n'est pas demandée. La parole n'étant pas demandée, il est accepté à l'UNANIMITÉ avec remerciements à son auteur.

5. Procès-verbal de l'AD extraordinaire du 01 novembre 2008 à Goumoens-la-Ville

Ce PV a été envoyé aux sociétés. Sa lecture n'est pas demandée. La parole n'étant pas demandée, il est accepté à l'UNANIMITÉ moins une voix avec remerciements à son auteur.

Il est toujours un moment attendu avec solennité : celui où le président du Grand Conseil s'exprime. Monsieur Jacques Perrin, nous fait l'honneur de rehausser nos débats par son intervention. Stakhanoviste de la ponctualité, colonel EMG non encore connu au bataillon des chanteurs, passionné de technologie et de causes économiques, il n'en a pas pour autant un métronome à la place du cœur.

Le Président cantonal remercie d'ores et déjà Monsieur le Président du Grand Conseil de nous faire l'honneur de sa présence, de nous apporter le message des autorités cantonales et il cède la tribune à Monsieur Jacques Perrin.

Quand une association prévoit dans sa charte qu'elle se donne pour mission d'établir et de maintenir des contacts avec les autorités, un président de Grand Conseil ne peut pas, ne doit pas refuser l'invitation de cette association.

C'est pour moi un honneur et un plaisir de vous apporter les salutations et un message du Parlement vaudois ...

... Au Grand Conseil, jusqu'à la dernière législature, on entendait encore régulièrement des députés prolonger la séance par un apéritif et des chants. Aujourd'hui, je rencontre plutôt des députés qui me disent combien ils se réjouissent de quitter le Palais de Rumine pour aller à la répétition de leur chœur favori. Et d'ajouter : j'en ai vraiment besoin, pour me changer les idées ! ...

... Les séances du Grand Conseil ne sont que difficilement comparables au travail dans une chorale : il y a bien le président - chef de chœur - et des députés censés chanter la même partition; la comparaison s'arrête là, car tous ne jouent pas dans la même

registre, n'ont pas la même discipline personnelle et ne portent pas la même attention à la baguette du dirigeant. **D'ailleurs, en voyant la haute tenue de votre assemblée, il me paraîtrait opportun que le président du Grand Conseil suive préalablement un cours de chef de chœur pour faire chanter les députés ! ...**

... Autre raison de ne vous féliciter que pour les bons résultats obtenus dans les compétitions, la bonne image que vous donnez de notre canton à l'extérieur. **Votre contribution au rayonnement culturel de notre canton est importante : merci.**

Je sais que vous avez encore d'autres objectifs. Par exemple, attirer les jeunes vers le chant, former des chefs de chœur ou donner la possibilité à des musiciens de créer de nouvelles œuvres. **J'espère que les politiques pourront apporter leur contribution à leurs réalisations.**

En conclusion, je remercie les dirigeants de la SCCV, les directeurs et les chanteurs pour leur inlassable engagement afin d'animer les moments importants de la vie du peuple vaudois. Je souhaite que les sociétés de chant continuent d'être ce lieu où des citoyens de différents horizons sociaux se réunissent, et jouent ensemble dans le même but : cultiver l'art choral pour le plus grand bonheur de celles et de ceux qui les écoutent !

Le Président réitère ses chaleureux remerciements au Président du Grand Conseil vaudois pour son message. Il le prie d'être le messager de notre reconnaissance envers l'Etat de Vaud avec qui nous entretenons d'excellentes relations et qui, année après année, soutient largement nos activités.

Afin de témoigner notre gratitude, les chœurs mixtes, interprètent :

CHANT : "Chante en mon cœur, pays aimé" - sous la direction de Claire MARTIN

6. Rapport d'activités CC / CM

Ce rapport a été publié dans "A l'Unisson". Faute d'une demande insistante de la part des délégués, il n'est pas commenté, si ce n'est par le Président cantonal.

En effet, la SCCV, comme toutes les autres grandes associations du canton, a aussi pris le train de 4 h pour se rendre à l'OLMA, avec les 1'400 autres participants. Le cortège de louanges que nous voulions adresser aux organisateurs de cette mémorable journée a atteint une dimension telle qu'il n'a trouvé place dans nos colonnes, mais les mémoires de ceux qui y ont participé regorgent de souvenirs admiratifs. Il prie donc Monsieur le président du Grand Conseil d'être, une fois encore, l'interprète de notre gratitude envers l'Etat, de nous y avoir si aimablement associés.

D'autre part, il se plaît à relever, au nom de la SCCV, l'excellente organisation de la fête suisse de chant à Weinfeldén et demande à M. Claude Maumary, membre du Comité directeur de l'USC de réitérer nos félicitations aux artisans de cette grande manifestation.

Il prie l'Assemblée de prendre note du changement de Secrétaire cantonal. Il remercie Bernard DUTRUY d'avoir accepté cette charge et Frédy HENRY de l'avoir assumée durant 17 ans.

L'effectif de la SCCV est, à ce jour, de

- Chœurs de dames	2
- Chœurs mixtes	43
- Chœurs d'hommes	26
- Chœurs d'enfants et d'ados	66
- Chœurs de jeunes	7

Soit un total de 144 chœurs pour un effectif de 5'060 choristes répartis entre 2'444 adultes et 2'616 jeunes chanteurs.

Le Président met ce rapport en discussion. La parole n'étant pas demandée, la discussion est close et le "Rapport d'activités 08" est accepté par l'UNANIMITÉ des délégués moins une voix.

Claude-André Mani, président, en profite pour remercier toutes celles et ceux qui, de près ou de loin œuvrent à la réussite de nos actions et d'ajouter une gerbe de remerciements à toutes et à tous ses collègues du comité cantonal et de la commission de musique. Qu'ils lui pardonnent de ne pas s'arrêter sur les qualités de chacune et chacun. L'Assemblée applaudit fortissimo ces aficionados de la partition.

7. Comptes 2008

Présentation – Discussion – Adoption

7.1 Les comptes 2008 ont été envoyés aux sociétés.

Le budget présenté en 2008 laissait apparaître un déficit de Fr. 16'300.- et les comptes bouclent avec un déficit de 11'821.96 f. Le ménage de la SCCV reste donc stable malgré la diminution d'environ 10'000 f de nos actions BCV. La trésorière, Mme Christiane Ferrot, se plaît à relever le magnifique soutien du Service des Affaires Culturelles de l'Etat de Vaud à hauteur de 29'600.- pour les chœurs de lecture et création de la prochaine Fête, pour diverses activités de promotion et soutien du chant, entre autres Festival de Musiques Populaires et concours de compositeurs.

Au 31 décembre 2008, les Actifs de la Société s'élevaient à 135'543.70 f.

7.2 La Commission de vérification des comptes, formée des sociétés de : Cugy, *Echo du Talent*, Bussigny, *L'Alouette-Le Lien* et de Penthérezaz, *L'Espérance* a procédé aux contrôles statutaires.

Monsieur Georges Demont du chœur d'hommes *Echo du Talent* de Cugy fait part du rapport et propose à l'assemblée, au nom de la commission de vérification, de :

- adopter les comptes tels que présentés
- en donner décharge à la caissière
- donner décharge au Comité Cantonal de sa gestion et à l'organe de contrôle

- Penthérezaz, *L'Espérance*, quitte la Commission et Grancy, *Echo de la Risaz* y entre.

La Commission de vérifications des comptes 2009 sera donc composée de :

- 1. Cugy, *Echo du Talent* (rapporteur)
- 2. Bussigny, *L'Alouette-Le Lien*
- 3. Grancy, *Echo de la Risaz*

7.3 La discussion est ouverte. La parole n'étant pas demandée, elle est close.

Les Délégués acceptent à l'UNANIMITÉ les trois propositions de la Commission de vérification des comptes, à savoir :

- adopter les comptes tels que présentés
- en donner décharge à la caissière
- donner décharge au Comité Cantonal de sa gestion et à l'organe de contrôle

Les comptes 2008 sont donc acceptés à l'UNANIMITÉ.

8. Cotisation – budget 2009 Discussion – Adoption

o Cotisation 09

La SUIA ayant abaissé le montant ses prétentions de 0.45 f, le Comité Cantonal propose de reporter cette différence sur la part SCCV.

La nouvelle répartition du montant de la cotisation SCCV serait ainsi modifiée :

- SUIA	Fr. 4.75
- SCCV	Fr. 7.25
- USC	Fr. 4.--

Pour un total de Fr. 16.-- par membre SCCV.

La discussion est ouverte. La parole n'étant pas demandée, elle est close.

Les Délégués acceptent à l'UNANIMITÉ la proposition du Comité de maintenir la cotisation à 16 francs.

o Budget 2009

Commenté par notre trésorière, le budget 2009 – année de Fête cantonale - prévoit un déficit de Fr. 14'200.--.

Comme annoncé plus haut, le ménage de la SCCV reste stable. Cependant, quelques petits aménagements sont proposés, essentiellement parce que 2009 est une année de Fête Cantonale.

Les principales modifications concernent :

- Créations chorales	: 10'000.-
- Administration	: 5'000.-
- Ateliers	: 12'000.-
- Prélèvement sur fonds	: 15'000.-

Pour un total de Charges de 118'700.- et de Revenus de 118'700.-. Budget équilibré.

La discussion est ouverte. La parole n'étant pas demandée, elle est close.

Les délégués acceptent à l'UNANIMITÉ le Budget 09 présenté par le Comité Cantonal.

Un grand merci à Christiane Ferrot pour son inlassable travail de fourmi alors que les cigales se mettent à l'œuvre. On mesure donc l'ampleur du dilemme.

9. Nomination de la Commission de vérification des comptes 2009

Selon le tournus en vigueur, la commission sera composée des représentants de :

- Cugy,	Echo du Talent (rapporteur)	3e arrdt
- Bussigny	L'Alouette-Le Lien	4e arrdt
- Grancy	L'Echo de la Risaz	4e arrdt

Avant de passer au point suivant - renouvellement des instances - les chœurs d'hommes interprètent :

CHANT : "Le vieux pommier" - sous la direction d'Alain DEVALLONNÉ

10. Renouveau des instances de la SCCV

N'étant pas dans une année dite "électorale" et n'ayant reçu, à part celle de notre secrétaire Frédy Henry, sur laquelle nous allons revenir, aucune autre démission, les membres du Comité acceptent, pour autant que vous le souhaitiez, d'être maintenus dans leur fonction. (Statuts, art 18)

Applaudissements nourris. Remerciements du Président pour la confiance accordée.

11. Nomination d'un membre d'honneur

C'est par la voix de notre première vice-présidente, Prisca Dutoit Scheuner, que nous entendrons la proposition unanime des Comité et Commission de musique de nommer Frédy Henry "Membre d'Honneur de la SCCV".

Successeur de André Mæder en 1992, il a rédigé, en 17 ans, plus de 900 pages de procès-verbaux, a été l'un des initiateurs de la Fête de la Musique en 1993 et a participé à l'élaboration du nouveau chansonnier pour chœurs d'hommes. C'est pour toutes ces raisons, et bien d'autres encore, qu'il est honoré ce jour.

Le Président remet le diplôme de Membre d'Honneur à Frédy Henry et appelle Agnès, son épouse, pour lui remettre un magnifique bouquet de fleurs.

Frédy Henry prend ensuite la parole pour se confondre en remerciements et, à la fin de son allocution, dit se sentir honoré de la nouvelle tâche qui lui a été confiée, à savoir celle de conseiller en éditions et droits, puis, dans la foulée, offre son stylo – objet symbolique du secrétaire – à son successeur.

12. Activités SCCV 2009

- 12.1 La Présidente de la CM fait part à l'Assemblée des démissions de 2 membres de la Commission de Musique, celles de Mme Claire Martin et de M. Blaise Mettraux. Ces démissions seront effectives après la Fête Cantonale d'Aigle 09, soit en juin 2009.

Pour emplacer Mme Claire Martin, la Présidente de la CM, Lise Dutruy, s'est approchée de Mme Edwige Clot-Luginbühl. Cette dernière se dit très intéressée par cette activité. Affaire à suivre.

Pour l'autre poste de membre CM, on recherche la perle rare.

- 12.2 "Main dans la Main". Alain Devallonné présente un projet prévu pour l'automne 2009 : "Autour d'Emile Gardaz". Au menu : 4 petites miniatures sur des textes d'Emile Gardaz, 4 créations musicales, 4 compositeurs pressentis : Blaise Mettraux, Nicolai Schlup, Caroline Charrière et Hugo Stern, 2 animateurs talentueux, 1 ensemble mixte chantant dans 3 versions différentes (M-D-H), une cinquième pièce de Robert Mermoud avec qui Emile Gardaz a souvent collaboré. Un petit comité est formé autour d'Alain Devallonné pour concrétiser le projet.

Autres informations : Echallens – les 31 octobre et 1^{er} novembre 2009 – sous la forme d'atelier (samedi dès 13 h au dimanche à 18 h) – le film sur Emile Gardaz, musique d'Hélène Zambelli, samedi soir – un concert dimanche à 17 h avec au programme les œuvres étudiées durant le week-end. Affaire à suivre.

- 12.3 "Bénin". Les 08 et 10 mai prochains, une chorale du Bénin (Grande Chorale de Godomey, Cotonou – dir. Esaïe Odah) participera à la FCCV Aigle 09 dans le cadre du service œcuménique et d'un concert des enfants, le vendredi 08 mai.

Les initiateurs remercient chaleureusement la SCCV de mettre à leur disposition toute une infrastructure permettant de donner une importance certaine et surtout populaire au projet. M. Philippe Corset, porte-parole du projet, présente un extrait du film qui illustre son propos.

13. Fête Cantonale des Chanteurs Vaudois Aigle-09

Monsieur Daniel Schmutz, président du comité d'organisation dûment escorté d'une escouade d'organisateur prêts à mettre en place même l'impossible, présente, sous forme de diaporama, l'état de préparation de la FCCV Aigle-09.

M. Daniel Schmutz :

- annonce 91 chœurs à la Fête (3'097), 19 chœurs de Jeunes (650) et 11 EV (316)
- précise que les chefs de chœurs des sociétés "concours" recevront la partition du chœur de 50' un quart d'heure avant leurs chanteurs afin de pouvoir l'étudier. Ils pourront l'annoter. Cette partition leur sera reprise en fin d'étude et rendue avant l'exécution devant le jury
- déclare que les chœurs de dames pourront également concourir
- signale que 3 chœurs extérieurs au canton participeront à notre Fête. Il s'agit des chorales de Pornic (France), de Tübach (SG) et d'un ensemble nous venant du Bénin
- annonce la participation de 2 nouveaux ensembles vocaux : Vox animæ et Chapelle Vocale de Romainmôtier
- fait l'inventaire des concerts-concours, des possibilités de transports et de logements, et donne quelques indications sur l'utilisation des différents locaux mis à disposition des sociétés
- demande aux sociétés de passer dans un local annexe pour prendre les livrets de fête préparés à leur attention
- passe la parole à M. Coutat qui informe l'assemblée sur divers sujets tels que : sponsor – partenaires et annonceurs – dons d'honneur et collectes publiques – ventes de loteries – sets de table – boutique

14. Date et lieu de la prochaine AD 2010

Elle se déroulera le dimanche 14 mars 2010 à Avenches.

15. Propositions individuelles et divers

Aucune proposition ne nous est parvenue dans les délais statutaires.

Il est cependant lancé un nouvel appel concernant les changements d'adresses. Merci de nous les communiquer afin que nous puissions travailler correctement.

USC - Suite à la fête fédérale, c'est une année plutôt calme qui s'annonce pour l'USC. Le Président informe que l'USC en profite pour refondre entièrement ses statuts en vue d'une simplification. Les membres, c'est à dire les associations cantonales, ont été consultés, ont fait des remarques et proposé des modifications. Ils seront avertis lors de l'AD de Sursee le 18 avril prochain. L'USC travaille à l'amélioration de ses règlements, à l'amélioration et au bon fonctionnement du système d'adresses et à la préparation du concours suisse des chorales qui aura lieu à Glaris les 14 et 15 novembre 2009.

SUISA - Il rappelle encore que les chœurs avaient jusqu'au 31 décembre 2008 pour remplir et envoyer leur déclaration SUISA. Une bonne quarantaine de chœurs vaudois ne l'ont pas encore fait et il les prie de faire diligence car plus le taux de déclarations sera élevé, plus il sera facile de négocier le contrat - à savoir une baisse de la cotisation - qui nous lie à la SUISA.

La tribune est proposée à notre ami Président de "A Cœur Joie Suisse", M. Jean-Marc Poulin, qui nous présente sa semaine internationale de chant. Elle se déroulera à Cossonay-Ville du 08 au 16 août 2009.

Il s'agira de monter, en une semaine, un spectacle complet - sur des musiques de différents compositeurs et avec des participants actifs ou statiques - intitulé "Un Conte d'Offenbach". Deux concerts de l'œuvre sont prévus en fin de stage.

D'autres informations sur le sujet paraîtront dans le n° de mai de "A l'Unisson".

16. Proclamation des jubilaires

Comme chaque année, ayant reçu leurs insignes, diplômes et autres fleurs et bouteilles avant l'ouverture de l'assemblée, les chanteuses et chanteurs honorés sont invités, à l'appel de leur nom, à prendre place sur la scène.

La liste complète des jubilaires sera publiée dans le n° 50 de "A l'Unisson".

Félicitations à tous ces jubilaires et qu'ils soient remerciés pour leur fidélité.

En leur honneur, un chant est exécuté par les CC et CM.

CHANT : "Va bonhomme" - sous la direction de Nicolas REYMOND

17. Clôture de l'assemblée

Après avoir réitéré ses remerciements aux trois sociétés organisatrices, aux trois municipalités pour le vin d'honneur offert à l'apéritif, le Président cantonal donne la parole à M. Fierz, major de table, qui informera l'assemblée sur la suite des événements.

CHANT : "A toi mon père" - sous la direction de Dominique TILLE

Le Président lève officiellement l'assemblée à 12h17.

Villeneuve et Pompaples, le 26 mars 2009

Le président :



Le secrétaire :

